

*Inspirer l'excellence
dans la formation
en massothérapie*

2021

Rapport annuel



CCAPM

CONSEIL CANADIEN DE L'AGRÉMENT
DES PROGRAMMES DE MASSOTHÉRAPIE

Courriel: info@cmtca.ca
Site Web: cmtca.ca
Téléphone: 416.466.3427

Adresse:
401-240 rue Bank
Ottawa, ON K2P 1X4

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| Message du Président du Conseil d'administration et de la Directrice Générale | 2 |
| Conseil d'administration de 2021 | 5 |
| Orientations stratégiques | 6 |
| Agrément efficace | 6 |
| Durabilité | 6 |
| Le processus d'agrément en chiffres | 7 |
| Vérificateurs | 7 |
| Résultats d'agrément préliminaire | 7 |
| Programmes agréés | 7 |
| Candidatures de programmes | 8 |
| L'agrément partout au Canada | 8 |
| Notre priorité : L'amélioration de la qualité de la formation | 9 |
| Soutenir les intervenants des programmes | 10 |
| Communications | 12 |
| États financiers vérifiés du CCAPM | 13 |
| Regard vers l'avenir | 14 |

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2021 en a été une de croissance et d'adaptation pour le CCAPM. Bien que la pandémie de COVID-19 ait continué à avoir des répercussions sur notre travail, c'était fantastique de reprendre certaines activités en personne gratifiantes, notamment les visites sur place pour des programmes d'éducation et les formations en personne pour un groupe de nouveaux vérificateurs.

Les programmes de formation agréés par le CCAPM ont continué à être confrontés à des défis cette année alors qu'ils guidaient leurs étudiants afin que ces derniers répondent aux exigences relatives à l'expérience pratique malgré les mesures de santé publique et les restrictions qui changeaient constamment. La préoccupation immédiate du CCAPM était de soutenir les clients des programmes de formation alors qu'ils revenaient aux processus d'examen aux fins d'agrément. Parmi les nombreux défis que nous avons dû relever, nous pouvons notamment citer les décisions de reporter les visites, ou les choix à faire entre des visites sur place en personne et virtuelles, souvent à la dernière minute. En septembre, le Conseil a approuvé la poursuite des visites virtuelles, mais il a aussi reconnu que celles-ci présentent des limites (p. ex., le manque de spontanéité dans les conversations avec les vérificateurs, les défis logistiques entravant l'adhésion au processus par traceurs, le fait qu'il est plus difficile de vérifier que les politiques et les processus sont appliqués dans la pratique plutôt que d'être disponibles seulement à l'écrit). Par conséquent, on a confirmé que les visites virtuelles étaient autorisées pour une durée maximale de trois ans, seulement pour une visite d'agrément sur deux, et qu'elles n'étaient pas autorisées à la suite d'une décision de refus d'agrément.

Cette année, le CCAPM a lancé son nouveau site Web et amélioré les offres d'agrément dans le système de gestion de l'apprentissage par l'entremise de la plateforme [CMTCAu](#). Afin de faire face à la charge de travail grandissante liée à l'examen aux fins d'agrément du CCAPM, un groupe de vérificateurs fraîchement recruté a terminé sa formation de cinq jours à Vancouver, en Colombie-Britannique. Nous avons reçu les candidatures de nombreuses personnes hautement qualifiées qui faisaient preuve d'un engagement profond à l'égard de l'amélioration de la qualité au moyen de l'agrément au sein de la communauté canadienne de la formation en massothérapie.

Faits saillants financiers

Sur le plan financier, les dépenses du CCAPM continuent à bien correspondre aux revenus reçus de la part des clients des programmes de formation et du renouvellement des accords de financement pluriannuels dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador. Bien qu'il y ait eu moins d'examens d'agrément préliminaire que prévu en raison des répercussions de la pandémie, le nombre de visites sur place (y compris les visites virtuelles) a été au-delà de nos attentes.

Orientations stratégiques

Cette année, le CCAPM a adopté de nouvelles orientations stratégiques pour la période de 2021 à 2024, notamment celle de continuer à soutenir un agrément efficace et d'améliorer la durabilité pour l'avenir. Le nouveau plan stratégique est axé sur la disponibilité de programmes de formation de grande qualité et cohérents dans l'ensemble du Canada et la réactivité des services offerts aux programmes de formation afin d'assurer que les diplômés des programmes agréés par le CCAPM sont prêts à fournir des services de santé sécuritaires et de qualité et de faire en sorte que le public comprenne mieux la contribution de l'agrément des programmes de formation en massothérapie à la qualité des soins de santé.

Gouvernance

Lors de notre assemblée générale annuelle d'avril 2021, le CCAPM a dit au revoir à deux membres de son Conseil d'administration, soit Kathy Davidson et Brandy John. L'expérience approfondie de l'agrément des programmes de formation de Kathy Davidson et l'expérience diversifiée de la pratique de la massothérapie et de la formation en massothérapie de Brandy John ont indéniablement été de précieux atouts pour l'organisation.

Le CCAPM était honoré d'accueillir deux nouveaux membres du Conseil cette année, soit Janis Leonard et Robynne Madill. Au cours de sa carrière d'une trentaine d'années dans le domaine de l'enseignement, Janis a notamment été gestionnaire de l'agrément pour l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle a aussi occupé des postes au sein de divers organismes d'agrément; elle a notamment été membre administratrice de l'Association des agences d'agrément du Canada. Robynne est une massothérapeute autorisée et une formatrice expérimentée qui est actuellement directrice de la pratique et instructrice à l'Okanagan Valley College of Massage Therapy.

Regard vers l'avenir

À la fin de 2021, la décision a été prise de recommencer à fournir des services d'agrément dans tous les territoires de compétence canadiens en mettant en œuvre une structure de frais révisée. Le fait de permettre à tout programme de formation du Canada de présenter une demande d'agrément en 2022 accroîtra la capacité du CCAPM à influencer l'amélioration de la qualité dans le domaine de la formation en massothérapie de manière significative.

Au cours de l'année à venir, le CCAPM entreprendra un examen des normes d'agrément dans le cadre de notre propre engagement à l'égard de l'amélioration continue de la qualité. Ce processus permettra d'évaluer l'apport des intervenants et les apprentissages internes afin d'améliorer la clarté et de tenir compte de tout changement dans la profession et de toute avancée dans le domaine de la formation en massothérapie.

Le CCAPM réitère son engagement à inspirer l'excellence dans le domaine de la massothérapie au moyen de l'agrément des programmes de formation. Nous croyons fermement que nos services d'agrément font augmenter la notoriété de la profession de

massothérapeute, au profit des étudiants comme du public, en rehaussant la confiance à l'égard de la qualité et de la valeur des services de santé offerts par les massothérapeutes.

Veillez agréer nos salutations distinguées,



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gordon Griffith'.

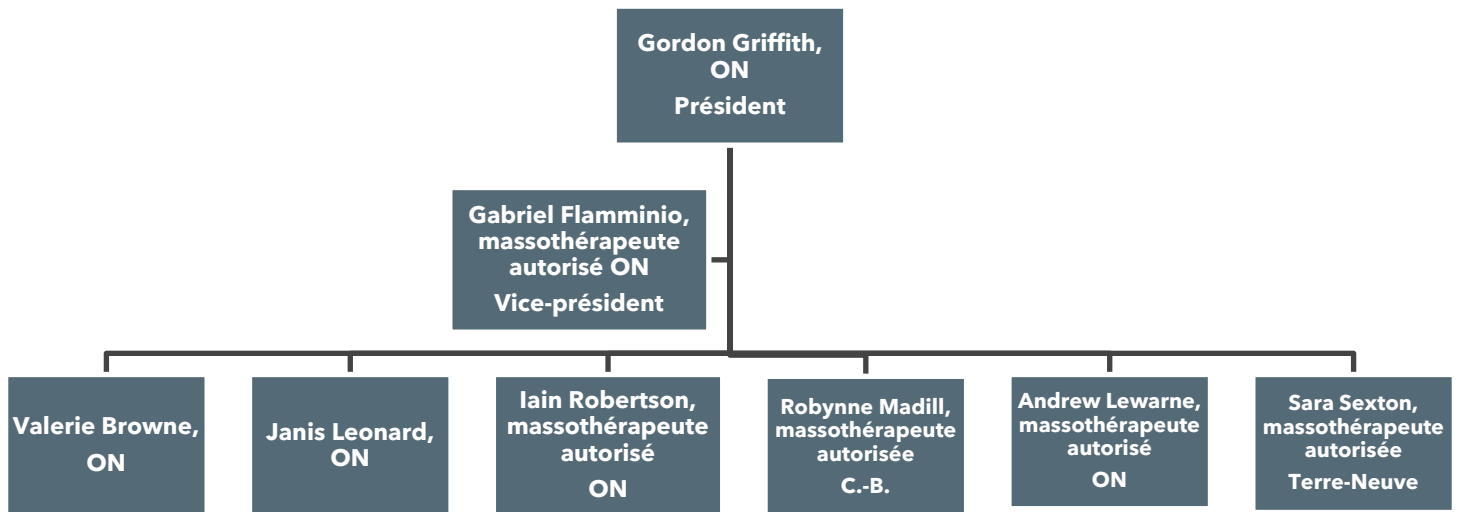
Gordon Griffith,
Président du conseil
d'administration



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kathrina Loeffler'.

Kathrina Loeffler,
Directrice générale

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2021



Les points saillants des activités du conseil d'administration du CCAPM en 2021 comprenaient ce qui suit :

- Renouvellement du plan stratégique du CCAPM
- Approbation d'une nouvelle structure de frais pour appuyer la reprise de l'offre de services d'agrément aux programmes de formation en massothérapie dans les territoires de compétence non réglementés.
- L'examen de l'agrément préliminaire et des rapports de recommandation à la suite de la visite des lieux, et la délivrance de décisions relatives aux agréments
- L'octroi de l'agrément préliminaire à deux programmes de formation dans deux établissements.
- L'agrément de dix programmes de formation dans sept établissements
- Prolongation de l'approbation des visites virtuelles pour s'ajuster aux répercussions persistantes de la pandémie.

Témoignage d'un client

[Traduction] « Le processus du CMTCA est exhaustif, en particulier en ce qui a trait au processus et au compte rendu relatif à l'agrément préliminaire. Nous entretenons une relation très positive avec le CMTCA. Nous avons trouvé qu'il était très facile de communiquer avec le CMTCA et d'obtenir les réponses à toutes nos questions. Nous avons aussi constaté que les étudiants vérifiaient l'information relative à l'agrément au moment de choisir un établissement d'enseignement. »

Programme agréé en Ontario

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La qualité dans tout ce que nous faisons

Le Plan stratégique 2021-2024 du CCAPM est la feuille de route qui nous guide dans notre mission d'être un organisme d'agrément durable et efficace; tous les intervenants reconnaîtront que nous offrons un processus d'agrément à l'appui des programmes de formation et améliorons la qualité de l'enseignement de la massothérapie partout au pays.

Pour y parvenir, nos deux domaines prioritaires sont les suivants :

1. Agrément efficace
2. Durabilité

1. Agrément efficace

Nous continuerons d'appuyer l'agrément efficace des manières suivantes :



- ✓ en soutenant les programmes de formation en massothérapie tout au long de l'agrément afin d'offrir une expérience positive et simplifiée;
- ✓ en assurant la qualité des méthodes d'évaluation;
- ✓ en faisant mieux connaître les avantages de l'agrément afin de soutenir les programmes agréés et d'intégrer de nouveaux programmes;
- ✓ en exécutant un processus de révision des normes d'agrément.

2. Durabilité

L'organisme doit être **durable** pour continuer à fournir des services d'agrément efficaces; par conséquent, il doit faire ce qui suit :

- ✓ rechercher des sources de financement;
- ✓ renouveler les accords existants;
- ✓ favoriser l'accès à l'agrément de la formation en massothérapie pour tous les programmes canadiens;
- ✓ soutenir la mobilisation de la profession dans l'ensemble des provinces et des territoires;
- ✓ sensibiliser davantage le public à l'agrément;
- ✓ envisager de nouveaux volets d'agrément.

LE PROCESSUS D'AGRÉMENT EN CHIFFRES

Vérificateurs

À l'heure actuelle, le CCAPM dispose de 54 vérificateurs pour mener ses activités d'agrément; cela comprend 16 nouveaux vérificateurs en novembre 2021. Les conseillers certifiés du CCAPM sont aussi disponibles pour des consultations (les conseillers certifiés sont formés par le CCAPM, mais travaillent de manière indépendante).



Résultats d'agrément préliminaire

Le CCAPM a procédé à trois examens d'agrément préliminaire. Nous adressons nos sincères félicitations aux programmes suivants, qui ont reçu un agrément préliminaire :

- National Institute of Hairstyling and Advanced Aesthetics Massage Therapy Program (Brampton, Ontario)
- Vicars School of Massage Therapy
 - Programme de massothérapie (Calgary, Alberta)
 - Programme de massothérapie (Edmonton, Alberta)



Programmes agréés

Neuf visites virtuelles et deux visites en personne ont eu lieu. Nous adressons nos sincères félicitations aux programmes nouvellement agréés suivants pour leur parcours exceptionnel :

- First College – Programme de massothérapie autorisé (Kelowna, C.-B.)
- CDI College South Surrey – Programme de massothérapie autorisé. (Surrey, C.-B.)
- Mohawk College – Programme de massothérapie (Hamilton, Ontario)
- Ontario College of Health & Technology (Stoney Creek, Ontario)
 - Programme de massothérapie à temps plein
 - Programme de massothérapie accéléré
 - Programme d'équivalence en massothérapie
- Vancouver Career College – Programme de massothérapie autorisé (Burnaby, C.-B.)
- West Coast College of Massage Therapy
 - Programme de massothérapie (New Westminster, C.-B.)
 - Programme de massothérapie (Victoria, C.-B.)
- Okanagan Valley College of Massage Therapy (Vernon, C.-B.)



Candidatures de programmes

Le CCAPM n'a reçu aucune nouvelle candidature en 2021.

L'agrément partout au Canada

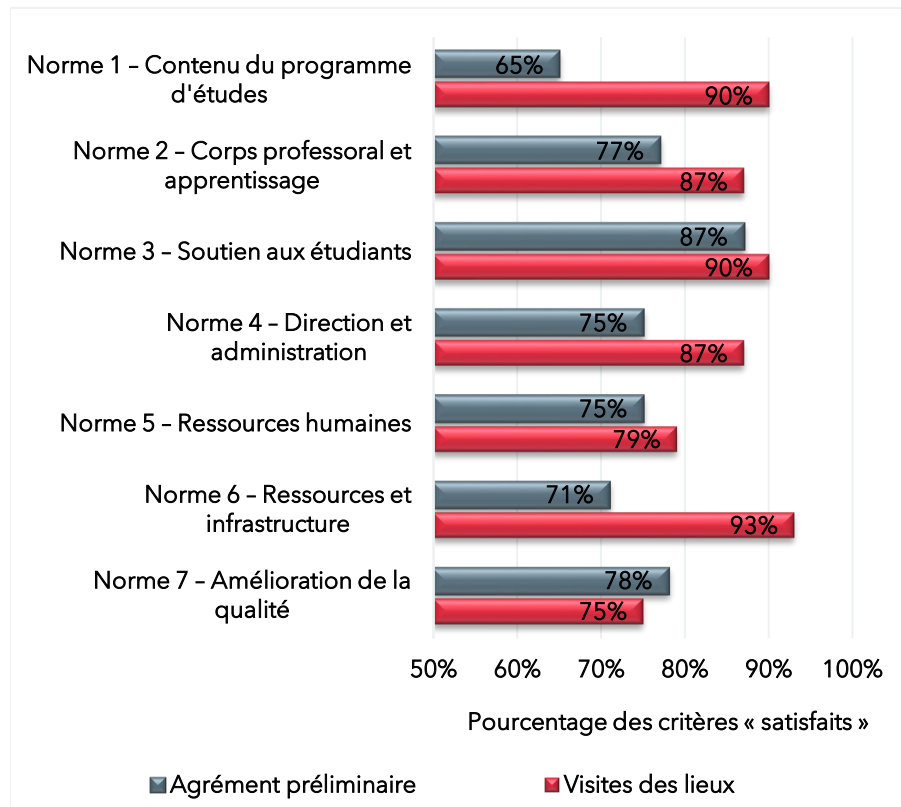
L'implication du CCAPM dans l'agrément des programmes de massothérapie de partout au Canada est représentée dans les tableaux ci-dessous (données en date du 19 janvier 2022).

| | Nombre total approximatif de programmes de massothérapie ¹ | Nombre total de programmes de massothérapie en processus d'agrément avec le CCAPM | Pourcentage de programmes de massothérapie en processus d'agrément avec le CCAPM |
|---|---|---|--|
| Territoires de compétence canadiens réglementés | 57 | 40 | 70 % |
| Territoires de compétence canadiens non réglementés | 101 | 18 | 18 % |
| TOTAL | 159 | 58 | 37 % |

¹ De nombreux établissements offrent plus d'un programme de massothérapie (notamment des programmes à temps plein, des équivalences ou des programmes accélérés). Ce tableau montre le nombre total de programmes, étant donné que les programmes sont agréés séparément.

NOTRE PRIORITÉ : L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION

La surveillance et l'analyse des résultats d'agrément aident le CCAPM à déterminer les tendances et les enjeux et à chercher des façons de continuer à améliorer son soutien aux programmes d'études.



Le processus d'agrément du CCAPM est conçu en vue de favoriser l'amélioration de la qualité

Notre analyse montre que les programmes ont connu une amélioration de 12 % en ce qui a trait au respect des critères de conformité entre les agréments préliminaires et les examens d'agrément.



Q :

Un critère peut-il être noté comme « Satisfait » lors de l'agrément préliminaire, mais être modifié pour « Partiellement satisfait » ou « Non satisfait » pendant une visite des lieux?

R : Oui, c'est possible.

L'examen d'agrément préliminaire consiste en un premier examen de la documentation seulement dans le but d'aider les programmes à se préparer pour leur examen d'agrément. Pendant la visite sur place, une note peut changer lorsque l'équipe de vérification a l'occasion de voir les installations et de parler aux intervenants à propos de la manière dont les politiques, les processus et le curriculum du programme sont mis en pratique.

Les vérificateurs du CCAPM ont évalué plus de

1 700 critères au cours de

18 examens et seulement

2 % des critères étaient **non satisfaits!**

Un agrément du CCAPM constitue une représentation tangible de l'engagement d'un programme à l'égard de la qualité, de l'éthique, de la sécurité et de l'amélioration continue.

SOUTENIR LES INTERVENANTS DES PROGRAMMES

L'année 2021 a présenté de nombreux défis en lien avec la pandémie de COVID-19 et le CCAPM a continué à soutenir les programmes de formation de diverses façons :

Maintenir les rapports sur les changements

Les programmes démontrent leur engagement à tenir à jour les registres internes des ajustements temporaires qu'ils ont apportés à leurs programmes pendant la crise de la COVID-19, et le CCAPM a fortement encouragé les programmes à continuer à mener leurs activités consciencieuses de gestion du changement.

Poursuite des visites sur place virtuelles

Avec l'introduction des visites sur place virtuelles comme solution de rechange temporaire aux visites sur place en personne pendant la pandémie, neuf visites virtuelles ont été effectuées au cours de l'année 2021, ce qui a permis aux programmes et aux équipes de vérification du CCAPM d'assumer leurs responsabilités liées aux examens d'agrément avec une interruption minimale du parcours vers l'agrément. Étant donné que les visites virtuelles se sont avérées une réussite, le Conseil d'administration du CCAPM a décidé de continuer à offrir l'option de visites sur place virtuelles aux programmes afin de s'adapter à l'incertitude constante qui affecte le secteur de la formation en soins de santé.

La décision d'agrément prise à la suite d'une visite virtuelle est limitée à une durée maximale de trois ans. Il n'est pas possible pour les programmes de se soumettre à deux visites virtuelles consécutives des lieux. De plus, en cas de décision de refus d'agrément, la visite sur place subséquente devra avoir lieu en personne et ne peut être faite virtuellement.

Visites sur place et prolongations

Deux visites sur place en personne ont eu lieu en 2021, et onze établissements ont confirmé qu'ils présenteraient une demande de prolongation en 2022.

Ressources de soutien – Apprendre et échanger des idées

Afin de soutenir encore davantage ses intervenants, le CCAPM a organisé deux webinaires à l'intention des vérificateurs. Le webinaire du mois d'août portait sur l'interprétation des normes, tandis que celui d'octobre présentait du contenu sur les styles de communication, la gestion du temps et les visites virtuelles.

S'appuyant sur l'excellence des niveaux de participations aux webinaires, le plan est d'offrir huit webinaires à l'intention des vérificateurs en 2022, ainsi que six nouveaux webinaires destinés aux programmes.

Les programmes continuent à visiter la plateforme CMTCAu (le Système de gestion de l'apprentissage du CCAPM accessible à tous les candidats) afin d'avoir accès à des documents pertinents pour se préparer à leur agrément préliminaire et/ou aux visites sur place. Les programmes comme les vérificateurs qui n'ont pas eu l'occasion de participer aux webinaires peuvent visionner les enregistrements des webinaires, puisque ceux-ci sont disponibles par l'entremise de la plateforme CMTCAu.

Analyse du site Web et le nouveau CMTCA.ca

En juin 2021, le CCAPM a lancé un nouveau site Web remanié dont le contenu et l'expérience utilisateur ont été améliorés. Le trafic actuel du site Web du CCAPM et les habitudes des utilisateurs ont été analysés dans le cadre de la vérification du nouveau concept de conception. Voici quelques-unes des constatations :



Séances :

La durée moyenne des séances des visiteurs est de près de six minutes, ce qui est 90 % mieux que les organismes à but non lucratif auxquels on nous a comparés.

Au cours des six premiers mois suivant son lancement, le nouveau site Web a été visité à 3 533 reprises.



Mobilisation :

Les pages les plus visitées (à l'exception de la page d'accueil) étaient :

1. La page des **Programmes agréés** - 1 639 vues
2. La page **Notre processus d'agrément** - 679 vues

La page sur laquelle les visiteurs ont passé le plus de *temps* était celle des Documents... il s'agit de la page sur laquelle les intervenants peuvent trouver les ressources mises à disposition comme les politiques, les documents d'orientation sur l'agrément et les rapports annuels.



Taux de rebond :

Le taux de rebond du CCAPM est actuellement d'un peu plus de 50 %. Les autres organismes à but non lucratif auxquels on nous a comparés ont un taux moyen de 79 %. Le taux de rebond indique à quelle fréquence les visiteurs quittent le site immédiatement.

Notre faible taux de rebond indique que les *bons* visiteurs trouvent notre site Web et qu'ils y *restent* pour lire ce qu'ils ont trouvé.



Bulletin d'information

Sept bulletins d'information ont été distribués à plus de 400 abonnés en 2021.

Parmi les sujets importants abordés, notons des félicitations adressées aux programmes agréés, des réponses aux questions fréquemment posées et des annonces en lien avec le recrutement de nouveaux vérificateurs.

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU CCAPM

Les états financiers vérifiés du CCAPM sont publiés sur le site :

[États financiers vérifiés du CCAPM 2021](#)

L'activité d'agrément pour 2022 s'intensifie déjà et l'année 2022 s'annonce occupée tant pour les programmes que pour les vérificateurs. À mesure que de plus en plus de programmes de formation en massothérapie cherchent à devenir agréés, l'implication de nos précieux vérificateurs, qui jouent un rôle de premier plan pour assurer que les programmes de formation offrent la meilleure expérience possible aux étudiants prend de l'ampleur.

Nous sommes ravis de commencer à planifier la mise à jour des normes d'agrément du CCAPM, dans le cadre de laquelle les programmes agréés, les vérificateurs, les membres du Conseil et d'autres intervenants clés auront l'occasion de donner leur avis sur les améliorations à apporter aux critères des normes. Voici en quoi consistera le processus :

- nous examinerons les critères afin d'en assurer la clarté et de veiller à ce qu'ils puissent être appliqués de manière uniforme;
- nous rectifierons les critères en fonction des changements apportés à la profession et des éléments nouveaux importants dans la formation des étudiants en massothérapie;
- nous veillerons à ce que les critères répondent à tout problème décelé dans la formation des massothérapeutes.

Les membres du Conseil et le personnel du CCAPM souhaitent exprimer leur gratitude et leur reconnaissance aux programmes et aux vérificateurs pour leur engagement constant, leur capacité à s'adapter et la souplesse dont ils font preuve, particulièrement en cette période de pandémie, afin d'assurer que la qualité du processus d'agrément est maintenue.

Nous vous remercions de travailler avec nous pour améliorer la qualité des services fournis. Nous sommes impatients de connaître d'autres belles réussites en 2022!

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

Le CCAPM encourage tout programme qui souhaite être agréé, améliorer la qualité des programmes ou accroître la visibilité de l'enseignement de la massothérapie et de la massothérapie en général de communiquer avec lui en tout temps.

Nous soutenons nos programmes de formation et nos vérificateurs de plusieurs façons, y compris en interprétant les normes et en les aidant à s'y retrouver et à régler les problèmes techniques. Nous prenons ces rôles très au sérieux et ils font partie intégrante de notre travail quotidien.

Parlons de l'amélioration de la qualité!